



LIGUE  
GRAND EST DE NATATION  
13 rue Jean Moulin  
CS 70001  
54510 TOMBLAINE

## INTERCLUBS RÉGIONAUX MAITRES EQUIPE DE 6

■ 2 février 2025

■ THIONVILLE

### Conditions d'accès

■ Catégories d'âges : 25 ANS ET PLUS

■ Compétition par équipes de clubs de 6 nageurs

### Engagements

- Propositions ExtraNat : du 20 au 28 janvier 2025
- Liste des engagés :
- Réunion Technique : 2 février 2025

### Résultats

- Envoi serveur : Jour J
- Publications web : J+1 à J+9
- Réclamations : J+8 à J+20  
([reclamation.natation@ffnatation.fr](mailto:reclamation.natation@ffnatation.fr))
- Validation définitive : J+60

Format de compétition par équipe de 6, similaire à celui par équipe de 10. Les épreuves de cette compétition seront intégrées dans le programme par équipe de 10 et donc nagées en même temps.

## Équipements

Bassin de 25m homologué.

Chronométrage manuel.

## Catégories d'âge concernés

Les catégories « Maitres » de la WORLD AQUATICS sont appliquées.

## Contenu du Programme

- Épreuves individuelles :

50m Papillon, 50m Dos, 50m Brasse, 50-100m NL, 200m 4N.

- Épreuves de relais :

4 x 50 4N Mixte (obligatoirement 2 dames et 2 messieurs) - 6 x 50m NL ( composé des 6 nageurs participant aux épreuves individuelles ).

Classement au temps.

La course des réservistes (1 seul maximum par équipe) sera nagée après le 6 x 50m (un 50m de spécialité ou le 100 NL au choix).

NB : s'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la WORLD AQUATICS.

**NATATION - WATER POLO - NATATION ARTISTIQUE - PLONGEON - EAU LIBRE**

03 83 18 87 32  
secretariat@lge-natation.fr



**LIGUE  
GRAND EST DE NATATION**  
13 rue Jean Moulin  
CS 70001  
54510 TOMBLAINE

## Jury

Le jury est constitué par la Ligue selon les règles FFN. Les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

## Règlement spécifique

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la FFN (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe doit obligatoirement être composée de 6 licenciés du même club et d'au moins 2 femmes ou 2 hommes.

Les séries seront constituées selon les temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des nageurs.

Chaque nageur participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 6 x 50m NL. En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 6 x 50m NL, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

## Classement spécifique à la compétition

Le classement pour attribution du nombre de points s'effectue d'après la table de cotation fédérale.

La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

### **Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :**

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

### **Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :**

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par les coefficients.
- 6 x 50 m nage libre : cotation FFN du 6 x 50 m nage libre après correction par les coefficients
- L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe. Dans tous les cas mentionnés, le nageur ou l'équipe marquera « 0 » point

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 6 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes



**LIGUE  
GRAND EST DE NATATION**  
13 rue Jean Moulin  
CS 70001  
54510 TOMBLAINE

## Procédures d'engagements

Les engagements s'effectuent via l'interface Extranat. Les clubs adresseront les droits d'engagements, fixés à 90€ par équipe de 6, directement à la Ligue Grand Est de Natation.

## Récompenses

Coupe pour les 3 premières équipes.

## Programme et horaires

Horaires précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés à la clôture des engagements.

<b>Dimanche 2 février 2025</b>
<b>O.P. : 14h – D.E. : 15h</b>
1-6 x 50 NL ( <i>Clst au temps</i> )
Courses des réservistes
2-100 NL ( <i>Clst au temps</i> )
3-50 Brasse ( <i>Clst au temps</i> )
4-50 Pap ( <i>Clst au temps</i> )
5-200 4N ( <i>Clst au temps</i> )
6-50 Dos ( <i>Clst au temps</i> )
7-50 NL ( <i>Clst au temps</i> )
Pause
8-4 x 50 4N Mixte ( <i>Clst au temps</i> )

**NB : ces épreuves auront lieu en même temps que la compétition par équipe de 10. Pour un timing complet de la compétition, merci de se référer au programme pour les équipes de 10.**